



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 79 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (83 %).



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 79 % et 82 %.



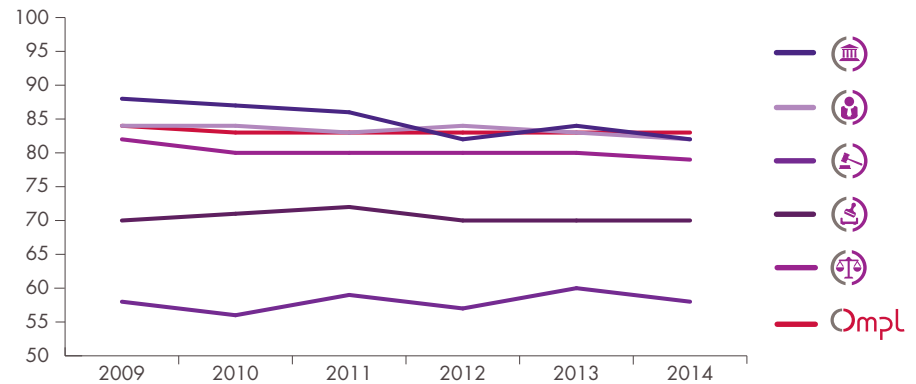
### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient beaucoup moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

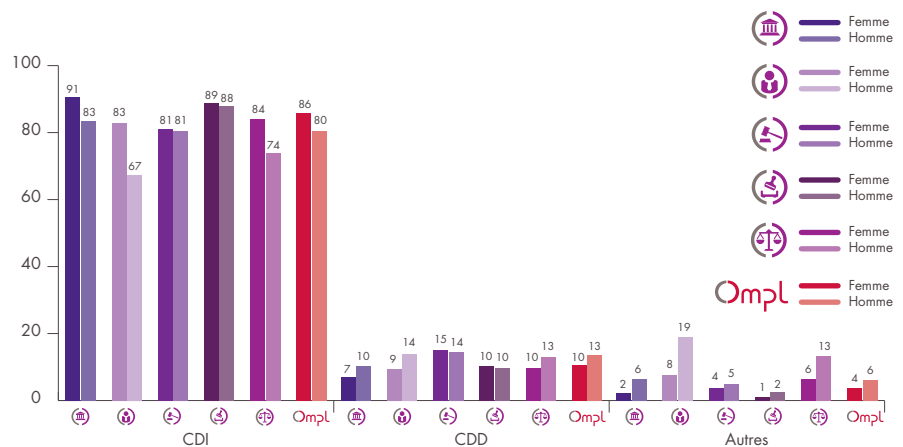
### Effectifs par genre

Genre	Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	Cabinets d'avocats	Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	Études d'huissiers de justice	OMPL
Femmes	82,32 %	81,64 %	57,95 %	70,03 %	78,68 %
Hommes	17,68 %	18,36 %	42,05 %	29,97 %	21,32 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

### Évolution du taux de féminisation



### Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail



### Secteur juridique

#### Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Nouvelle-Aquitaine (83 %) et atteint un minimum pour la Corse (63 %).

## Taux de féminisation par région

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	80,57 %	85,01 %	46,56 %	74,05 %	82,06 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	85,69 %	ND*	70,16 %	77,37 %	85,98 %
Bretagne	84,35 %	84,47 %	62,69 %	70,45 %	80,37 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	88,19 %	87,61 %	54,78 %	71,82 %	81,53 %	85,39 %
Corse	ND*	95,69 %	ND*	58,95 %	63,50 %	82,83 %
DOM	77,53 %	77,39 %	ND*	63,38 %	70,77 %	80,56 %
Grand Est	88,34 %	87,99 %	50,90 %	68,74 %	81,51 %	85,54 %
Hauts-de-France	89,59 %	84,58 %	44,39 %	68,36 %	79,05 %	83,07 %
Île-de-France	77,25 %	75,43 %	63,26 %	68,85 %	74,27 %	77,57 %
Normandie	ND*	88,62 %	53,38 %	72,12 %	77,56 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	84,59 %	86,35 %	57,81 %	73,09 %	82,51 %	84,35 %
Occitanie	81,16 %	87,01 %	55,80 %	69,92 %	82,04 %	84,56 %
Pays de la Loire	83,77 %	85,02 %	53,49 %	71,86 %	81,57 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	82 %	87,25 %	52,44 %	68,66 %	81,44 %	85,12 %
<b>Ensemble</b>	<b>82,32 %</b>	<b>81,64 %</b>	<b>57,95 %</b>	<b>70,03 %</b>	<b>78,68 %</b>	<b>82,86 %</b>

\* ND: Non déterminé